COMMUNE DE MARQUETTE-LEZ-LILLE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 2 mars 2026

Délibération n°2026/1/8 **Nomenclature : 4.1**

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n°2025/4/75 du 24 novembre 2025 reçue par les services préfectoraux le 26 novembre 2025, par laquelle le tableau des effectifs a été mis à jour.

Considérant l'avis favorable unanime émis par le Comité Social Territorial lors de sa séance du 4 février 2026,

Considérant la nécessité de procéder à divers mouvements de postes (reclassements, départs en retraite, mutations…), afin d'assurer le bon fonctionnement des services, Monsieur le Maire propose à ses collègues du Conseil Municipal d'approuver les modifications du tableau des effectifs suivantes :

FILIERE ADMINISTRATIVE

- Création d'un poste d'attaché à temps complet, dans le cadre de la promotion interne d'un gestionnaire de marchés publics,
- Création d'un poste de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet, dans le cadre du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Création de deux postes de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet, dans le cadre d'une nomination après réussite à un concours d'un responsable évènementiel, animation et médiation culturelle et du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Création d'un poste de rédacteur à temps complet, dans le cadre du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, dans le cadre du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet dans le cadre du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, dans le cadre du recrutement d'un chargé de communication éditoriale,
- Suppression d'un poste de rédacteur à temps complet, consécutivement à l'avancement de grade d'un chargé de mission évènementiel,
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet, suite à l'avancement de grade d'un gestionnaire comptable.

FILIERE TECHNIQUE

- Création de trois postes d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet dans le cadre du remplacement anticipé des départs en retraite d'un agent de la brigade d'intervention de proximité et d'un jardinier, et du recrutement d'un agent technique polyvalent – spécialité logistique fêtes et cérémonies,
- Création de trois postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet dans le cadre du remplacement anticipé des départs en retraite d'un agent de la

brigade d'intervention de proximité et d'un jardinier, et du recrutement d'un agent technique polyvalent – spécialité logistique fêtes et cérémonies,
- Création de trois postes d'adjoint technique à temps complet dans le cadre du remplacement anticipé du départ en retraite d'un agent de la brigade d'intervention de proximité et d'un jardinier, et du recrutement d'un agent technique polyvalent – spécialité logistique fêtes et cérémonies,
- Suppression de deux postes d'agent de maîtrise principal à temps complet, l'un créé dans le cadre du recrutement d'un jardinier, binôme du responsable environnement, l'autre suite au départ en retraite d'un agent technique polyvalent – spécialité menuiserie,
- Suppression de deux postes d'agent de maîtrise à temps complet, l'un créé dans le cadre du recrutement d'un jardinier, binôme du responsable environnement, l'autre suite à un avancement de grade d'un coordinateur patrimoine, travaux et logistique,
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet, créé dans le cadre du recrutement d'un jardinier, binôme du responsable environnement,
- Suppression de deux postes d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, l'un créé dans le cadre du recrutement d'un jardinier, binôme du responsable environnement, l'autre suite à un avancement de grade d'un agent d'accueil du pôle social / chargé du portage de repas à domicile.

FILIERE MEDICO-SOCIALE
- Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps complet, dans le cadre de l'avancement de grade d'une ATSEM.

FILIERE PATRIMOINE
- Suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet, dans le cadre de l'avancement de grade d'un assistant administratif chargé du développement évènementiel et culturel.

FILIERE ANIMATION
- Suppression d'un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet, consécutivement à l'avancement de grade d'un responsable des sports et de la vie associative,
- Suppression d'un poste d'animateur à temps complet, à la suite d'une nomination après réussite à un concours d'un chargé de coopération territoriale globale au grade d'attaché.

FILIERE POLICE MUNICIPALE
- Création d'un poste de brigadier-chef principal à temps complet, dans le cadre de la mise en place du centre de supervision urbain pluri-communal,
- Création d'un poste de brigadier à temps complet, dans le cadre de la mise en place du centre de supervision urbain pluri-communal,
- Création d'un poste de gardien-brigadier à temps complet, dans le cadre de la mise en place du centre de supervision urbain pluri-communal.

La possibilité de recourir à des agents contractuels est ouverte à l'ensemble des emplois repris en annexe, à l'exception des emplois fonctionnels et des emplois correspondant au recrutement sur un grade de l'échelle 1 de la catégorie C.

En conséquence de quoi, Monsieur le Maire propose à ses collègues :
- d'émettre un avis favorable à l'ensemble des éléments ci-avant évoqués et repris dans le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- de créer et supprimer, les différents postes tels qu'indiqués ci-avant et d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs joint en annexe et composé de 6 feuillets.

LE CONSEIL,